

Communiqué de presse

Le 28 décembre 2010

Pour publication immédiate

La bonne, la méchante et l'affreuse réalité de la pauvreté au Nouveau-Brunswick en 2010

« Cette année, nous avons vu de bons, de méchants et d'affreux côtés de la réalité en ce qui touche les personnes en situation de pauvreté », selon John Gagnon, co-président du Front commun pour la justice sociale.

Le Front commun pour la justice sociale a fait une analyse des actions entreprises dans la dernière année par les gouvernements de Shawn Graham et David Alward ayant eu un impact direct sur la situation financière de plus de 100 000 individus et familles vivant en situation de pauvreté dans cette province.

*« **Le premier bon côté**, c'est l'augmentation du salaire minimum à 9,00 \$, quoi que nous n'ayons pas encore atteint la moyenne en Atlantique mais nous devrions y arriver l'an prochain. Le second bon côté, c'est l'adoption d'une Loi sur l'équité salariale pour le secteur public ainsi qu'une mise en place de programmes visant à instaurer l'équité salariale pour les aides à domicile, les personnes travaillant dans les services de garde, les foyers de groupe et les maisons de transition. Il n'a cependant pas légiféré pour le secteur public. La troisième bonne action, c'est que le gouvernement Alward ait annoncé un Programme d'aide pour l'énergie domestique au montant de 100 \$, ce qui aidera les personnes à faible revenu à payer leur facture de chauffage cet hiver », selon M. Gagnon.*

*« Une **mauvaise nouvelle**, c'est la pression qu'exerce une partie de la communauté d'affaires pour que l'on annule les augmentations prévues au salaire minimum. **Également négatif**, ce sont les très faibles taux d'assistance sociale en vigueur pour des milliers de personnes en situation de pauvreté de même qu'une augmentation majeure du coût des aliments », de dire M. Gagnon.*

Une partie du monde des affaires, surtout la petite entreprise, fait pression pour qu'on annule les augmentations prévues au salaire minimum. Il y en a même qui proposent de mettre sur pied un salaire minimum à deux niveaux.

En 2009, c'est au N.-B où le revenu d'assistance annuel était le plus bas pour les personnes ayant un handicap et pour les couples ayant deux enfants. La seule catégorie où le N.-B. n'était pas en dernière place était celle des parents seuls ayant un enfant où nous nous classions au dixième rang parmi les treize provinces et territoires.

Si nous comparons uniquement les taux de base de l'assistance sociale, nous sommes les derniers dans la catégorie des couples ayant deux enfants. Par rapport à la catégorie des parents seuls ayant un enfant, seules les provinces de la Nouvelle-Écosse, le Québec et le Manitoba ont des taux inférieurs aux nôtres. Le Manitoba est la seule province où les taux sont plus bas que les nôtres pour les personnes ayant un handicap. (*Conseil national du bien-être social, Revenus de bien-être social 2009, hiver 2010, volume 129, Annexe A-5*)

Pour ce qui est de la nourriture, une famille canadienne moyenne dépense 10,4 % de son revenu en nourriture, les gens à faible revenu dépensent beaucoup plus. Au Nouveau-Brunswick la moyenne se situe entre 16,9 % et va jusqu'à 50,6 % (*Enquête sur le coût des aliments réalisée par le Front commun pour la justice sociale, juillet-août 2010, www.frontnb.ca*)

La fréquentation des banques alimentaires à encore augmenter cette année. Plus de dix-huit mille individus au N.-B. ont fréquenté les banques alimentaires, une augmentation de 18 % en deux années. (Bilan-Faim 2009 et 2010, Banques alimentaires canadiennes)

Selon M. Gagnon : « **La partie affreuse**, c'est que l'on ait volé de l'argent des poches des personnes en situation de pauvreté. »

Le budget pour la mise en application du Plan de réduction de la pauvreté prévoyait la somme de 3,5 millions de dollars investie annuellement pendant 5 ans. Si nous divisons ce montant par le nombre de dossiers (aux environs de 25 000), nous arrivons à 140 \$ par dossier, soit le même montant que si l'on avait accordé une augmentation de 2 % à tous les bénéficiaires d'aide sociale. Il a plutôt utilisé cet argent pour mettre sur pied une structure administrative.

Ce qui est presque criminel c'est que le gouvernement de Shawn Graham ait choisi de ne pas augmenter les taux d'assistance, alors que cette mesure aurait pu venir en aide à 40 363 citoyens prestataires d'aide sociale sur les plans de la nourriture, du vêtement et du logement. Cela reflétait bien les priorités du gouvernement Graham. Nous souhaitons que le gouvernement actuel remédie à cette situation.

En octobre de cette année le présent gouvernement, sans trop de préavis, a apporté un changement significatif au supplément annuel de 1 000 \$ qui était accordé annuellement aux personnes handicapées. Au lieu de leur verser une somme globale au mois d'octobre, comme par le passé, il a décidé de la fractionner en douze montants égaux de 83,33 \$.

Le problème c'est que pour l'année 2010, les personnes ayant un handicap ne toucheront que 250 \$ correspondant aux paiements en octobre, novembre et décembre. Ils se trouvent ainsi à **perdre la somme de 750 \$ en 2010**, n'ayant rien reçu pendant les neuf autres mois de l'année.

« Nous espérons que le nouveau gouvernement adoptera une meilleure approche pour venir en aide aux personnes en situation de pauvreté. Les taux de base de l'assistance sociale doivent être augmentés au moins jusqu'à la moyenne des provinces de l'Atlantique, la somme de 750 \$ doit être remboursée aux personnes qui l'ont perdue, le salaire minimum doit continuer d'être augmenté et on doit étendre l'équité salariale au secteur public », de conclure M. Gagnon.

Pour information :

John Gagnon, co-président - 548-9776

Jean-Claude Basque, coordonnateur provincial - 389-1578